

Lettre 56

A Messieurs les membres du Gouvernement Provisoire

Messieurs,

Une infortunée, la femme Léger prend la liberté d'appeler votre bienveillante attention sur sa triste et malheureuse existence.

Mariée il y a environ quinze ans, elle vit s'épuiser jusqu'à sa dernière ressource par l'inconduite de son mari ; obligée à plusieurs reprises de demander asile à des voisins pour échapper aux mauvais traitements et à la brutalité d'un homme à qui il fallait une victime à la suite de ses débordements.

Ce n'est que lorsqu'un grand nombre d'habitants du quartier le menacèrent de le dénoncer que cet homme en l'absence de sa femme vendit le peu de mobilier qu'ils possédaient encore et abandonna celle à qui il devait aide et assistance la laissant dans le plus extrême dénuement et sans moyens d'existence. Voici neuf ans que la femme Léger se trouve seule réduite à se pourvoir à elle-même ; n'ayant d'autre refuge que l'hospice lorsque sa santé brisée par les privations et le travail le plus pénible l'abandonne. Pourtant maintes fois elle eût pû changer sa destinée et confier son avenir à quelqu'un si l'inflexible loi du mariage ne se fut trouvée là pour lui faire un devoir de souffrir éternellement.

C'est à vous, Messieurs, c'est à votre humanité ! qu'elle en appelle, peut-elle espérer de voir changer son sort, ou faut-il qu'elle traîne toute sa vie le fardeau des liens qui l'enchainent à un homme qui l'a abandonnée depuis tant d'années. Le divorce viendra-t-il lui rendre une liberté qui lui serait si précieuse, la tirer du terrible esclavage auquel elle est assujétie.

Telle est son unique et plus précieux espoir, celui qu'elle ose placer en votre ineffable justice.

Elle a l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et très obéissante servante

Marceline DUMONT f^me LEGER

Rue Ste Marguerite n°22

Faubourg St Antoine

Paris le 20 Mars 1848